

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CANTON DE ROMBAS**  
**COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2021**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Pouvoirs : 1  
Absents excusés : 1

Date de convocation : 11 octobre 2021

**Etaient présents** : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Etaient absents excusés** : Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER.

**Secrétaire de séance** : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 04 octobre 2021.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DELIB : 8.3-049/2021 : TRAVAUX VOIRIES RUE DE FÈVES ET HAUTE RUE – ACCEPTATION DE DEVIS**

Monsieur le 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, chargé des travaux, demande au Conseil Municipal suite à la réunion de la Commission travaux du 12 octobre 2021, d'accepter le devis de l'entreprise A-TECH d'un montant de 45 412,50 euros TTC comprenant le rabotage d'enrobés et la pose de pavé Haute Rue et l'enrobage rue de Fèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** le devis de l'entreprise A-TECH d'un montant de 45 412,50 euros TTC pour les travaux de voiries concernant rue de Fèves et Haute Rue.

**AUTORISE** Mme le Maire, à signer ledit devis au nom de la Commune

**DEMANDE** à l'entreprise A-TECH de réaliser ses travaux.

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 20 octobre 2021  
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20211018-2021DEL049-DE  
Reçu le 20/10/2021

